

Planifier au-delà de la 7^e génération



FIRST NATIONS
FINANCIAL MANAGEMENT BOARD
LE CONSEIL DE GESTION FINANCIÈRE
DES PREMIÈRES NATIONS

Rapport annuel
2016-2017



« Planifier pour **7**
générations ne suffit
pas. Il faut un
système de soutien. »



Chef Maureen Thomas,
Nation Tsleil-Waututh,
Colombie-Britannique

Toutes les Premières Nations ont un passé qu'il leur faut honorer, mais aussi un avenir à assurer, un avenir qui est rempli de promesses et où les enfants s'épanouissent, les communautés grandissent et les cultures fleurissent.

Le monde à venir pour sept générations doit commencer à être planifié dès aujourd'hui.

TABLE des MATIÈRES

Mission, valeurs et mandat	4
CGF en bref	5
Message du président exécutif	6
Message du chef des opérations par intérim.....	7
Première Nation Nipissing – Pionnière de la certification des SGF en Ontario	8
Clients du CGF (<i>carte</i>)	10
Conseil d'administration du CGF	12
Comités du conseil du CGF	13
Équipe de direction du CGF	13
Message de la directrice de la commercialisation, des LAF et des relations avec la clientèle...	14
Message de la directrice du développement de la capacité et de l'intervention	15
Message du directeur des normes et de la certification	16
Atteinte de l'auto-suffisance grâce à une solide gestion financière	17
Régime d'emprunt de la LGF et financement d'une nouvelle école par la Nation Siksika	18
CGF à l'appui des objectifs de gouvernance et de gestion financière.....	19
Certification du CGF	20
Outils et ressources du CGF	21
Initiatives spéciales – Grands projets.....	22
Réalisations du CGF en 2016-2017	24
Secteurs d'activités	25
Rendement du CGF en 2016-2017	26
Perspectives d'avenir	29
Rapport financier	30
États financiers audités	31
Information organisationnelle	44

MISSION, VALEURS ET MANDAT

Notre mission Le Conseil de gestion financière des Premières Nations (le « CGF ») fournira les outils et l'encadrement nécessaires afin que les systèmes de gestion financière (les « SGF ») ou d'information comptable des Premières Nations inspirent un sentiment de confiance qui favorise le développement économique aussi bien que communautaire.

Nos valeurs Nous croyons que les valeurs fondamentales ci-dessous sont essentielles pour guider les travaux de CGF.

Intégrité

Nous aurons toujours un comportement professionnel sans jamais dévier des principes déontologiques.

Réceptivité

L'initiative du CGF en étant une de nature facultative, nous serons réceptifs aux demandes des Premières Nations. Nos services et nos normes iront dans le sens des intérêts des Premières Nations ou des autres parties prenantes conformément à la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations* (la « LGF ») selon l'ordre prioritaire établi. Le CGF s'engage à tenir compte de la diversité économique et culturelle des Premières Nations clientes.

Pertinence

Nos services et nos normes rendront compte des pratiques exemplaires en gestion financière pour permettre aux Premières Nations d'avoir accès à des capitaux selon les meilleures modalités possibles. Nous nous assurerons que les services du CGF respectent les besoins uniques et toujours en évolution des communautés ou gouvernements des Premières Nations.

Notre mandat Voici les grandes lignes du mandat du CGF aux termes de la LGF (art. 49 et 55).

- » Aider les Premières Nations à développer la capacité nécessaire au respect de leurs engagements en matière de gestion financière
- » Aider les Premières Nations à traiter avec les autres autorités administratives en matière de gestion financière, notamment dans les domaines de la reddition de comptes et de la responsabilité fiscale partagée
- » Aider les Premières Nations à développer, mettre en œuvre et améliorer les relations de nature financière avec les institutions financières, les éventuels associés et les autorités administratives, pour assurer leur développement économique et social
- » Mettre au point et soutenir l'application de critères généraux à l'égard de l'établissement de cotes de crédit pour les Premières Nations
- » Fournir des services d'examen et de vérification en matière de gestion financière des Premières Nations
- » Fournir des services d'évaluation et de certification en matière de gestion financière comme de rendement des Premières Nations
- » Fournir des services de cogestion et de gestion des recettes locales
- » Fournir des services de recherche en matière d'orientations stratégiques, des services d'examen et d'évaluation ainsi que des conseils concernant l'élaboration des arrangements fiscaux entre les Premières Nations et les autres autorités administratives
- » Adopter des normes par rapport à ce qui suit :
 - La forme et le contenu des lois sur l'administration financière (« LAF ») des Premières Nations (art. 9 de la LGF)
 - L'approbation des LAF qui satisfont à de telles normes
 - La certification des SGF et du rendement financier des Premières Nations (art. 50 de la LGF)
 - Les rapports financiers (art. 14 de la LGF)

CGF en bref

Qu'est-ce que le CGF?

Le CGF est une institution qui doit son existence à la LGF. Il soutient les Premières Nations dans leur quête de bien-être, social et économique, par la voie de l'élaboration de solides systèmes de gestion de la gouvernance et des finances.

Qu'est-ce que la LGF?

La LGF découle d'une initiative menée par des Premières Nations. Il s'agit d'une loi fédérale en dehors de la *Loi sur les Indiens* et dont l'application des dispositions est facultative. Elle propose une nouvelle voie aux Premières Nations à la recherche de l'auto-suffisance économique.

La LGF permet aux Premières Nations de tirer le meilleur parti possible de leurs propres recettes à l'instar des autres paliers de gouvernement. C'est la seule loi qui donne accès à des prêts accordés par l'Administration financière des Premières Nations (l'« AFPN »).



Comment cela fonctionne-t-il?

Le CGF adopte des normes qui favorisent une solide gestion de la gouvernance et des finances. Il accorde son soutien aux Premières Nations qui travaillent au développement de leur capacité à répondre à ces normes.

- » Si une Première Nation lui en fait la demande, le CGF examinera sa LAF pour voir si elle est conforme aux normes établies afin de pouvoir l'approuver, le cas échéant.
- » Toujours si une Première Nation lui en fait la demande, le CGF peut produire un certificat qui indique, lorsque cela est le cas, que le rendement financier est à la hauteur des attentes. Cette certification est requise pour avoir accès aux prêts pouvant être accordés par l'AFPN.
- » Par ailleurs, le CGF collabore avec les Premières Nations qui, à l'interne, élargissent leur capacité au chapitre des pratiques de gestion financière. Une fois prête, une Première Nation peut demander au CGF de se voir accorder la certification des SGF en démontrant qu'elle répond à toutes les exigences en la matière.

Les Premières Nations ont-elles recours aux services du CGF?



Message du président exécutif

C'est avec plaisir que je sou mets le rapport annuel 2016-2017 du CGF. Encore une fois cette année le succès nous sourit, la croissance importante du nombre de mandats et de certifications faisant foi. Au 31 mars 2017, il y avait presque 200 Premières Nations qui figuraient dans l'annexe de la LGF. Ces communautés ont choisi d'y être inscrites alors qu'elles commencent à développer leur capacité à gérer une nouvelle relation fiscale qui fera partie intégrante du renouvellement de la relation de nation à nation dont parle le premier ministre. Les outils de gouvernance, d'administration et de gestion financière avisés qui sont élaborés avec le soutien du CGF sont nécessaires pour obtenir le succès voulu dans le présent cadre transitoire.

Il y a longtemps que les Premières Nations planifient au-delà de la 7^e génération, mais sans accès à du capital à un coût abordable en parallèle à cette démarche à long terme. Aujourd'hui, le CGF a rendu cela possible avec des emprunts groupés à des taux et selon des modalités précédemment réservés à d'autres ordres de gouvernement. Les Premières Nations peuvent désormais passer par les marchés financiers pour souscrire à des emprunts et répondre à leurs besoins en financement.

Au cours de l'exercice écoulé, le CGF a continué de procurer de l'aide administrative en plus d'un apport technique à une coalition de Premières Nations constituée en vue de pouvoir prendre des décisions

éclairées au sujet d'une participation aux aspects économiques et environnementaux de grands projets envisagés sur leur territoire traditionnel. Cette coalition mérite d'être félicitée, tant pour son expansion que pour ses réalisations en 2016-2017.

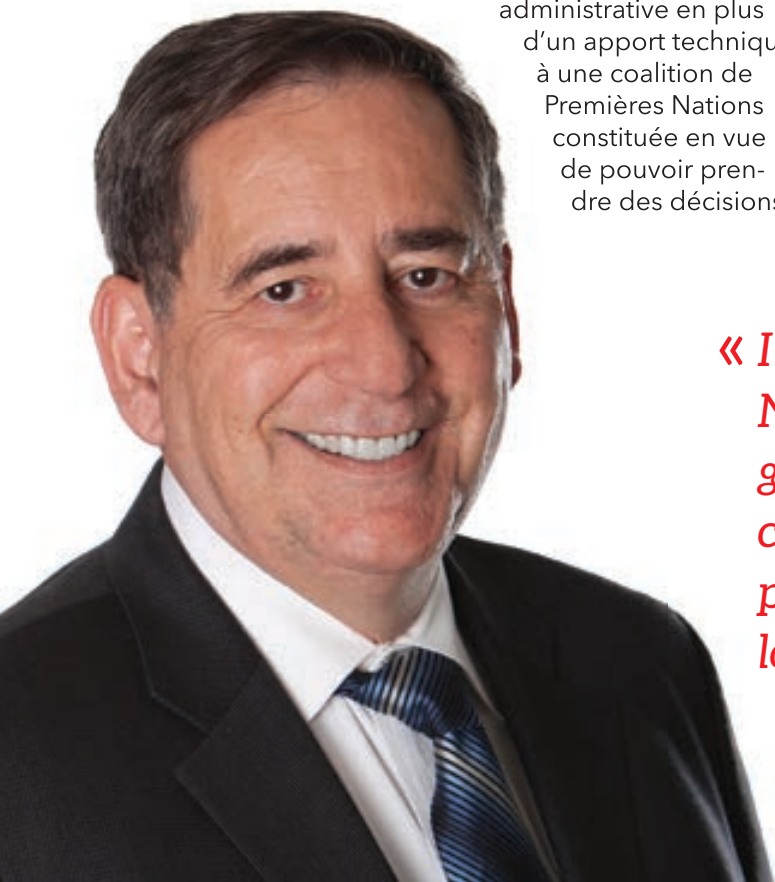
Par ailleurs, le CGF croit toujours foncièrement au soutien des gouvernements des Premières Nations qui s'efforcent de façonner une nouvelle relation fiscale avec le Canada, axée sur des principes de souplesse, de choix, d'équité, de droits à la perception de recettes et d'incitatifs de nature économique. Il appuiera aussi les Premières Nations qui souhaitent mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ainsi que les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation.

Le CGF favorise le partenariat avec les Premières Nations en vue de les soutenir dans leur recherche d'un avenir meilleur. Il continue de s'appuyer sur le mandat qui lui a été confié par voie législative pour aider les Premières Nations, en tenant compte de leurs aspirations, à créer un bien-être, social et économique, dans leurs communautés et à se tailler la place qui leur revient au sein de la confédération.

Sincères salutations,



Harold G. Calla, CPA, FCGA, GFAA
Nation Squamish, Colombie-Britannique
Président exécutif



« Il y a longtemps que les Premières Nations planifient au-delà de la 7^e génération, mais sans accès à du capital à un coût abordable en parallèle à cette démarche à long terme. »

Message du chef des opérations par intérim

Le CGF a multiplié les réalisations importantes au cours de l'exercice 2016-2017 et certaines sont présentées dans ce rapport annuel. Toutefois, nombre d'autres n'y figurent pas, malgré le fait que le travail qu'elles nécessitent est immense et indispensable aux certifications.

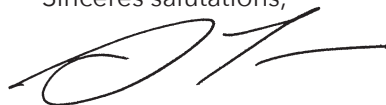
La demande pour les services du CGF continue de croître de façon importante alors que de plus en plus de Premières Nations de partout au Canada optent pour une LGF. Compte tenu de l'élargissement rapide de sa clientèle, le CGF se doit de déployer ses ressources de la manière la plus efficace possible et de poursuivre son discours, quant à la communication de ses besoins accrus au Canada, afin de pouvoir répondre à ceux de ses Premières Nations clientes. J'aimerais transmettre mes sincères remerciements à ces Premières Nations ainsi qu'au conseil d'administration du CGF pour le travail phénoménal accompli à cet égard.

C'est surtout au chapitre du soutien accordé aux Premières Nations qui cherchent à obtenir la certification des SGF que nos besoins en ressources sont les plus grands. On parle ici à la fois de développement de la capacité et d'activités préalables à la certification. À ce jour, nous avons accordé quatre

certifications des SGF alors qu'un peu moins d'une centaine de Premières Nations ont entamé ce processus et en sont à diverses étapes de sa réalisation.

Au cours de l'année à venir, nous prévoyons devons accomplir entre 15 et 20 examens préalables à la certification des SGF. Nous chercherons surtout à étoffer les ressources humaines de manière à permettre dans toute la mesure du possible d'atteindre cet important objectif qui consiste à assurer aux Premières Nations ayant contracté un emprunt auprès de l'AFPN de respecter le délai de 36 mois en vue de la certification des SGF.

Sincères salutations,



Brian Titus GFAA
Première Nation Tr'ondëk Hwëch'in,
Dawson City, Yukon
Vice-président et chef des opérations par intérim

« La demande pour les services du CGF continue de croître de façon importante alors que de plus en plus de Premières Nations de partout au Canada optent pour une LGF. »





PREMIÈRE NATION NIPISSING

Pionnière de la certification des SGF en Ontario

La Première Nation Nipissing se trouve sur les rives du lac du même nom, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de North Bay, en Ontario. Elle compte plus de 2 500 membres et en 2014, elle a été la toute première en Ontario à adopter une constitution. Le 21 décembre 2016, elle a également été la première dans cette province à se voir décerner la certification des SGF par le CGF.

C'est dans le contexte d'un processus de gouvernance stratégique que la Première Nation Nipissing a voulu obtenir la certification du CGF. Quand elle a commencé à travailler avec lui, elle œuvrait, à l'occasion de négociations en vue d'un important règlement de revendications territoriales, à l'élaboration d'une constitution nécessaire à la mise sur pied d'une fiducie, visant à régir le fruit de ces négociations, ainsi qu'au développement de la capacité voulue et des systèmes requis à l'appui de ce travail de gouvernance. Dwayne Nashkawa, premier dirigeant de la Première Nation Nipissing, mentionne ce qui suit à ce sujet : « Nous nous sommes adressés au CGF afin qu'il nous aide à atteindre nos buts de gouvernance... qu'il nous accorde son appui en ce sens. »

Le 1^{er} octobre 2013, la Première Nation Nipissing a adopté une LGF, puis le CGF lui a décerné la certification des SGF et du rendement financier. Le Chef, Stuart McLeod, précise : « La certification des SGF signifie que nous disposons maintenant d'un solide système financier cohérent qui fait de nous l'autorité responsable pour toutes les opérations financières dans notre communauté et devant les organismes de l'extérieur, qui sont ainsi assurés de notre solidité financière en tant que Première Nation. Nous sommes très fiers d'avoir été la pionnière de la certification [des SGF] en Ontario. »

Les certifications évoquées plus haut par la Première Nation Nipissing lui ont donné accès à un prêt à long terme à un coût abordable accordé par l'AFPN. Le montant ainsi obtenu lui a permis de mettre sur pied son projet communautaire de panneaux solaires dans le cadre du programme de tarif de rachat garanti proposé en Ontario. Elle peut donc produire de l'énergie renouvelable et vendre tout surplus à la province. Des panneaux solaires émaillent maintenant le toit de quatre immeubles parmi les plus importants, soit le centre d'éducation Nbsiing, le complexe des Aînés, le centre de santé Lawrence Commanda et la garderie Garden Village. En raison de ce projet, la Première Nation Nipissing reçoit donc un chèque d'Ontario Hydro plutôt qu'une facture. Elle a en outre profité de son accès à l'AFPN afin de financer selon de nouvelles modalités un prêt existant ayant servi à la construction de la garderie, ce qui lui a permis de réaliser d'importantes économies.

*« Nous sommes très fiers
d'avoir été la pionnière de
la certification [des SGF]
en Ontario. »*

Chef Scott McLeod,
Première Nation Nipissing,
Ontario

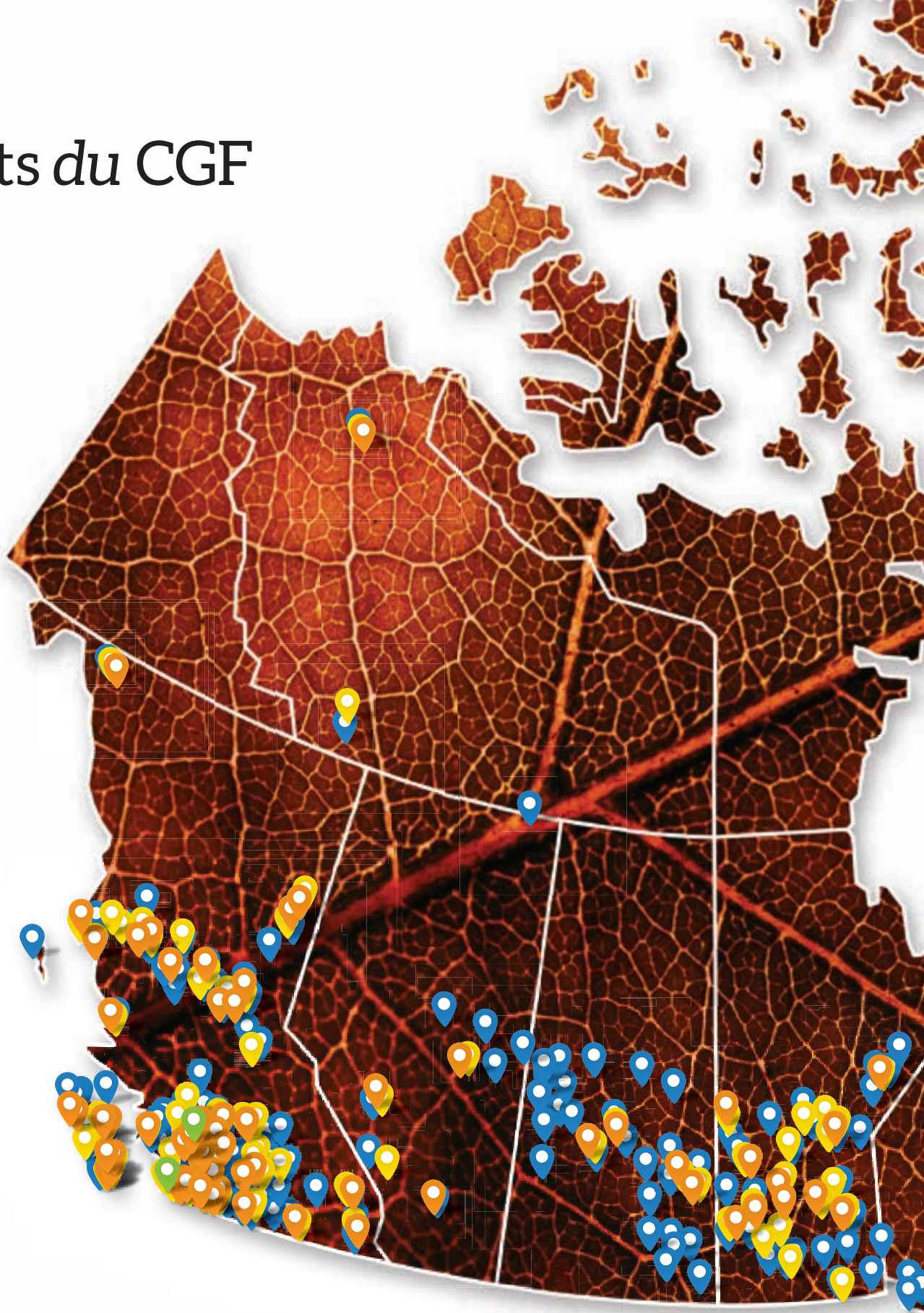


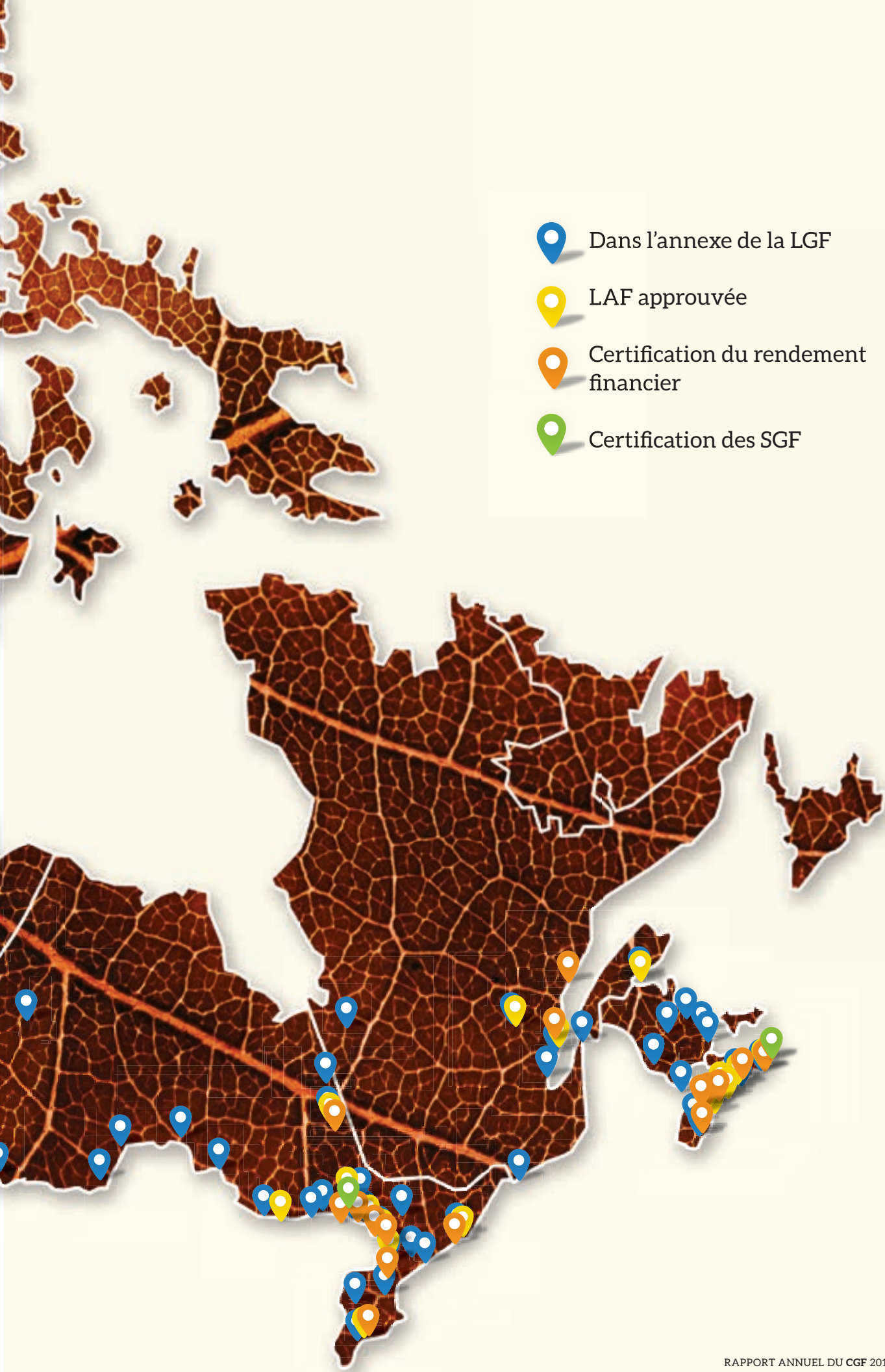
Chef Scott McLeod, Scott Munro et Shayla Point



Perry McLeod-Shabogesic

Clients *du* CGF





Conseil d'administration du CGF

Deux nouveaux membres ont été nommés au conseil d'administration du CGF en 2016-2017. Il s'agit de Caroline Davis (Ontario) et de Norm Grdina (Colombie-Britannique). Par ailleurs, nous tenons à remercier les personnes suivantes, qui ont quitté ce même conseil, pour leur contribution et leur service au fil des ans : Gary Nott (Colombie-Britannique), Barrie Robb (Alberta), Judy White (Terre Neuve et Labrador) et Georgie Hungerford (Colombie-Britannique).



Harold Calla CPA, FCGA, GFAA
Président exécutif
Nation Squamish, C.-B.

- » Comité de la commercialisation et du développement de la capacité
- » Comité des normes, des approbations et de la certification
- » Comité de la direction



Brian Titus GFAA
Vice-président
Première Nation Tr'ondëk Hwëch'in,
Dawson City, Yukon

- » Comité d'audit et de la gestion des risques
- » Comité de la commercialisation et du développement de la capacité
- » Comité du conseil sur les initiatives spéciales
- » Comité de la direction



Jim Proddger GFAA
Truro, Nouvelle-Écosse

- » Comité d'audit et de la gestion des risques
- » Comité des normes, des approbations et de la certification
- » Comité de la direction



Nancy Murphy GFAA, PAED
Première Nation Seabird Island, C.-B.

- » Comité de la commercialisation et du développement de la capacité
- » Comité d'audit et de la gestion des risques
- » Comité de la direction
- » Comité du conseil sur les initiatives spéciales



Deanna Muise CPA, CA, TEP
Métis, Alberta

- » Comité de la gouvernance et des ressources humaines
- » Comité des normes, des approbations et de la certification
- » Comité du conseil sur les initiatives spéciales
- » Comité de la direction



Joanna Bernard OAE accréditée
Première Nation malécite du
Madawaska

- » Comité de la gouvernance et des ressources humaines
- » Comité de la commercialisation et du développement de la capacité



Dana Soonias GFAA
Nation crie de Red Pheasant,
Battleford, Saskatchewan

- » Comité de la gouvernance et des ressources humaines
- » Comité de la commercialisation et du développement de la capacité



André Richer Adm.A, CPA, CGA, GFAA
Algonquin, Québec

- » Comité d'audit et de la gestion des risques
- » Comité des normes, des approbations et de la certification
- » Comité de la direction



Norm Grdina CFE, GFAA, FCPA, FCGA
Coquitlam, Colombie-Britannique

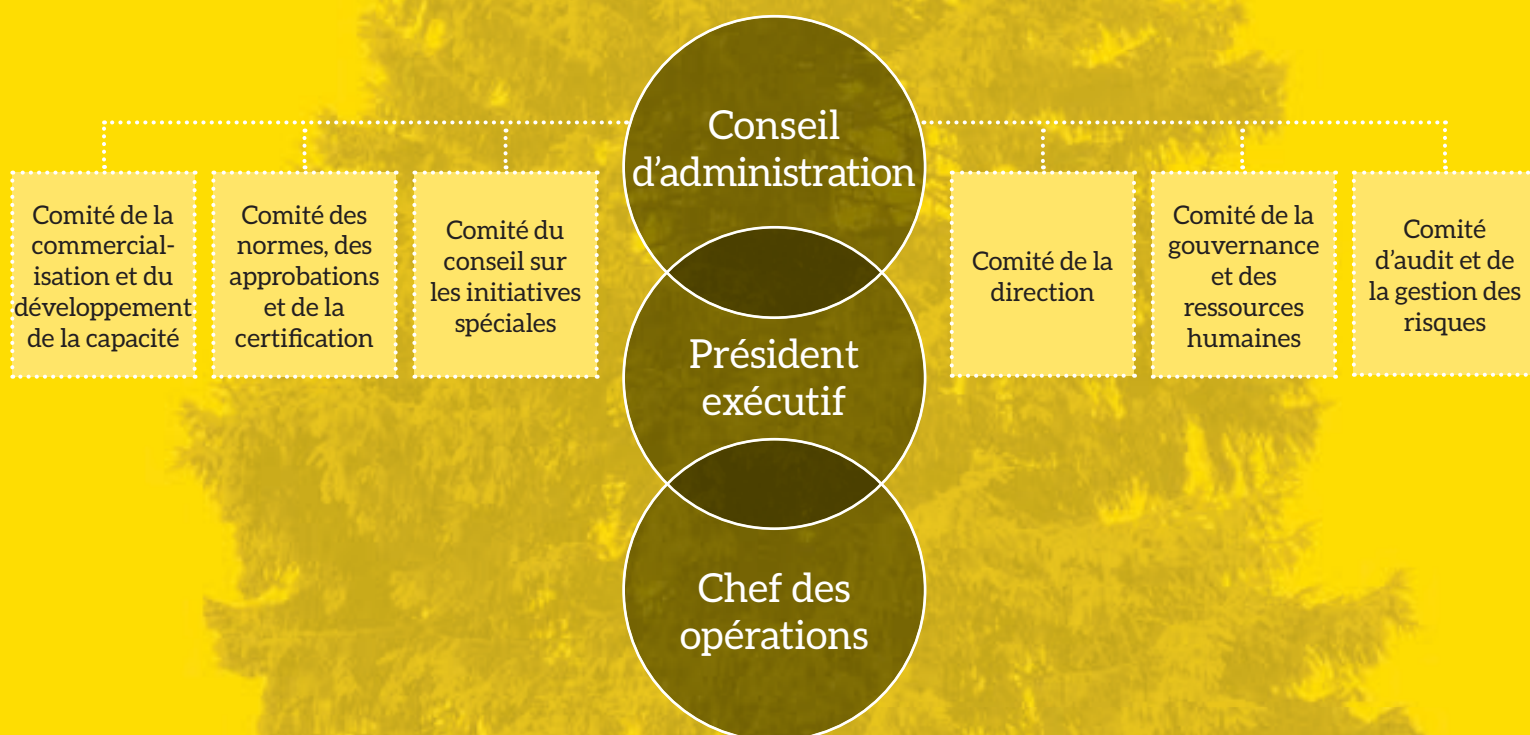
- » Comité des normes, des approbations et de la certification



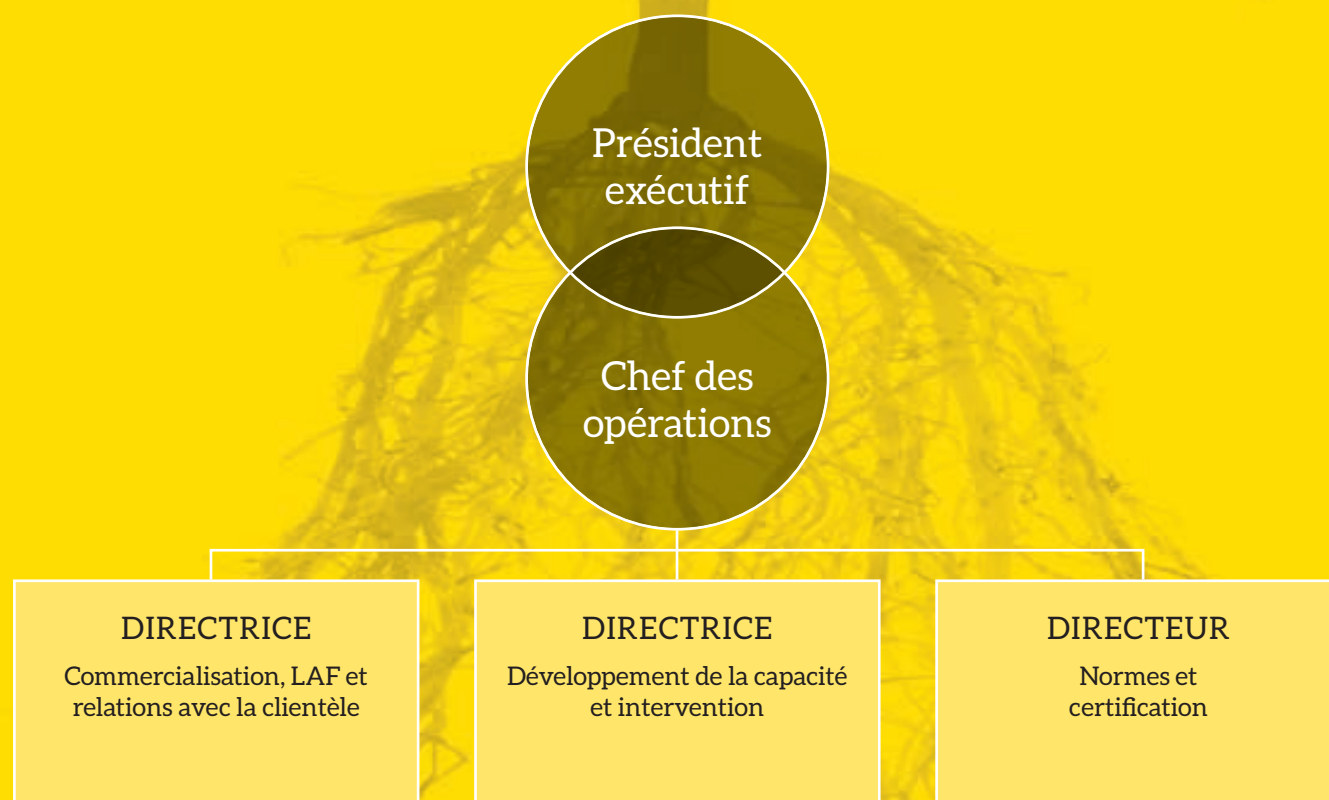
Caroline Davis FCPA, FCA
Kingston, ONT

- » Comité des normes, des approbations et de la certification

Comités du conseil du CGF



Équipe de direction du CGF



Message de la directrice de la commercialisation, des LAF et des relations avec la clientèle

Le secteur de la commercialisation, des LAF et des relations avec la clientèle est responsable des principales interactions entre le CGF et ses clients, mais il lui incombe également de faire connaître l'organisme au grand public. Ses activités comprennent, outre la commercialisation, la sensibilisation afin de faire croître et de conserver la clientèle du CGF, la présentation d'exposés, des visites aux clients, un suivi et la participation à des rencontres, organisées ou non par le secteur.

Au cours de l'exercice écoulé, le CGF a affirmé sa présence à l'échelle nationale avec une participation des clients d'un bout à l'autre du Canada. Les efforts ainsi déployés ont permis un engagement avec les Premières Nations de différentes régions où le CGF n'était pas particulièrement présent auparavant, notamment dans les Territoires du Nord-Ouest, en Alberta et en Ontario. En 2016-2017, on compte 172 Premières Nations qui collaborent avec le CGF, une hausse de 43 comparativement à ce qu'était ce nombre à l'exercice précédent.

La croissance est également bien palpable pour ce qui est du nombre de Premières Nations qui ont décidé d'être incluses dans l'annexe de la LGF, maintenant au nombre de 211! Nous ne nous attendons pas à un ralentissement au cours de l'exercice en cours alors que nous nous efforçons d'atteindre le plus grand nombre et de raffiner nos stratégies de marque comme de communications.

Pendant l'exercice écoulé, 26 LAF ont été jugées conformes. Les Premières Nations qui ont

présenté une telle demande d'approbation ont fait la preuve de leur engagement, sur la voie de la certification, à l'endroit d'une saine gouvernance et de leur responsabilité en matière financière.

Alors que l'exercice 2017-2018 s'amorce, le CGF entend rationaliser les normes propres aux LAF et produire une nouvelle version d'un modèle en la matière. Nous continuerons de trouver de nouvelles façons d'appuyer les Premières Nations à planifier au-delà de la 7^e génération.

Sincères salutations,



Shayla Point BA, LLB
Musqueam, Colombie-Britannique

« Les efforts ainsi déployés ont permis un engagement avec les Premières Nations de différentes régions où le CGF n'était pas particulièrement présent auparavant, notamment dans les Territoires du Nord Ouest, en Alberta et en Ontario. »



Message de la directrice du développement de la capacité et de l'intervention

Le secteur du développement de la capacité et de l'intervention aide les Premières Nations à donner vie à leur LAF en ajoutant à leur capacité existante. Il s'agit d'un soutien qui prend la forme d'outils et de modèles, d'ateliers, de tutoriels, de webinaires et de recherche à l'appui de la mise en œuvre par les clients de leurs SGF.

Dans le contexte de la croissance rapide du nombre de Premières Nations qui collaborent avec le CGF, le secteur est passé d'un seul membre à six au cours de l'exercice 2016-2017. Il pourra ainsi être plus présent auprès de ses clients et mieux les soutenir alors qu'ils adoptent de bonnes pratiques, en matière de gouvernance et de finances, pour la gestion de leur patrimoine et qu'ils planifient au-delà de la 7^e génération.

Nos clients nous ont aussi demandé des outils plus accessibles pour donner vie à leur LAF. Nous avons donc beaucoup investi dans l'élaboration d'un nouveau site Web qui comprendra des outils interactifs comme des vidéos, webinaires, balados, forums et portails clients. C'est dans ce contexte que nous avons créé deux nouvelles vidéos sur les sujets suivants pendant l'exercice 2016-2017, soit la démystification du comité des finances et d'audit, puis ce que le CGF peut apporter aux différentes Nations. Nous avons par ailleurs créé une trousse d'outils sur la gestion des risques, un modèle de rapport annuel et un guide connexe, un atelier sur la planification intégrée, un modèle de planification financière pluriannuelle et un autre pour la planification de la gestion sur le cycle de vie, en plus de continuer d'apporter des améliorations au guide et au modèle d'examen en vue de la certification des SGF. De plus, nous avons tenu deux webinaires sur la gestion des risques et un atelier d'une journée sur la planification intégrée auxquels ont assisté plus de cent participants d'un peu partout au pays.

Le secteur a aussi lancé un projet pilote de prévention des manquements dans le cadre duquel il a travaillé de concert avec cinq Premières Nations en situation de gestion par un séquestre-administrateur d'un bout à l'autre du Canada qui ont choisi d'adopter une LAF et de lui donner vie. L'objectif du projet est d'aider ces Premières Nations à façonner de solides pratiques durables, dans les domaines de la gouvernance et des finances, afin de voir si de telles pratiques peuvent constituer une solution efficace pour les aider à éliminer les manquements, maintenant et à l'avenir.

Par-delà la préparation des deux Premières Nations qui ont obtenu la certification des SGF pendant l'exercice 2016-2017, le secteur a collaboré étroitement avec neuf autres Nations se préparant en ce sens pour le prochain exercice. Nous sommes emballés et impressionnés de travailler avec un nombre sans cesse croissant de Premières Nations.

Sincères salutations,



Suzanne Trottier CFA, MBA
Metis, Manitoba



« Nos clients nous ont demandé des outils plus accessibles pour donner vie à leur LAF. Nous avons donc beaucoup investi dans l'élaboration d'un nouveau site Web qui comprendra des outils interactifs. »

Message du directeur des normes et de la certification

Le secteur des normes et de la certification définit les normes pour les LAF, les SGF, le rendement financier ainsi que les rapports de recettes locales et il fournit, sur demande, des services de certification tenant compte de ces normes.

En 2016-2017, le secteur a continué de répondre aux besoins croissants des Premières Nations pour l'accès à des capitaux. Pour ce faire, il a effectué un peu moins d'une trentaine d'exams indépendants du rendement financier qui ont mené à la délivrance de 17 certificats en la matière, lesquels ont permis à ces Premières Nations, réparties dans sept provinces et un territoire, d'accéder aux marchés financiers par l'entremise de l'AFPN.

Au cours de la même période, nous avons également passé en revue les SGF de cinq Premières Nations et décerné par la suite deux certifications, une à la Nation Tsleil-Waututh et l'autre à la Première Nation Nipissing. Félicitations à ces deux communautés! De telles certifications indépendantes, uniques en leur genre, permettent aux Premières Nations de faire la preuve qu'elles respectent leur propre LAF et qu'elles ne dévient pas, à l'intérieur d'un milieu

responsable et transparent, des pratiques exemplaires adoptées dans le domaine des finances.

Pendant l'exercice écoulé, nous avons lancé une révision technique de nos

normes, toujours à l'écoute des besoins des Premières Nations. Deux webinaires en direct ont été organisés afin d'informer clients et autres parties intéressées, dans le monde de la comptabilité et de l'assurance, des récents changements apportés et des prochaines mises à jour à venir au cours de l'année.

L'exercice qui s'amorce permettra de commenter certaines des modifications envisagées aux normes sur les LAF, le rendement financier et les SGF. Nous prévoyons répondre à un intérêt croissant démontré par les Premières Nations à l'endroit de la certification en produisant une nouvelle vidéo qui présente le sujet, mais aussi en collaborant avec les diverses communautés en vue de l'atteinte des buts visés à cet égard.

Sincères salutations,



Scott Munro CPA, CA, GFAA
Première Nation Liard, Yukon



« De telles certifications indépendantes, uniques en leur genre, permettent aux Premières Nations de faire la preuve qu'elles respectent leur propre LAF et qu'elles ne dévient pas, à l'intérieur d'un milieu responsable et transparent, des pratiques exemplaires adoptées dans le domaine des finances. »

Atteinte de l'auto-suffisance grâce à une solide gestion financière

L'accès à des prêts à long terme à coût abordable a longtemps été problématique pour les Premières Nations. Les gouvernements des Premières Nations se voyaient et se voient toujours offrir des prêts à taux d'intérêt variable, à plus court terme que ceux proposés aux autres ordres de gouvernement. Des coûts d'emprunt supérieurs et instables rendent plus compliqués une participation significative des Premières Nations à l'économie de même que des investissements dans leurs propres projets d'infrastructure.

Les services d'administration financière, de développement de la capacité et de certification du CGF aident les Premières Nations à stabiliser leur situation économique en leur fournissant les outils essentiels pour non seulement créer, mais aussi maintenir en place, de bons SGF et une saine gouvernance.

Les clients du CGF visent les certifications qui valideront les pratiques de gestion financière en place et démontreront leur stabilité en la matière. La certification du CGF, qui découle d'une mise en œuvre fructueuse de la LAF, donne aux Premières Nations la possibilité d'un accès à des emprunts à long terme à coût abordable.

« Nous encourageons les autres Premières Nations à chercher à obtenir la certification, qui rapproche d'autant de l'autonomie gouvernementale. »

Chef Scott McLeod,
Première Nation Nipissing





Régime d'emprunt de la LGF et financement d'une nouvelle école par la Nation Siksika

C'est le 22 juillet 2013 que la Nation Siksika a obtenu du CGF la certification des SGF et du rendement financier.

La Nation Siksika, qui fait partie de la Confédération des Pieds-Noirs, se trouve à quelque 110 kilomètres à l'est de Calgary en suivant la Transcanadienne et 4 200 de ses 6 000 membres vivent sur la réserve.

Après les inondations de 2013 en Alberta, l'école élémentaire Crowfoot alors existante a dû fermer de façon permanente pour cause de dommages, sans compter qu'elle accueillait un nombre d'élèves supérieur à sa capacité et qu'elle avait déjà dû interrompre ses activités un mois durant en raison de problèmes de chauffage pendant la saison froide.

La nouvelle école Chief Crowfoot, depuis si longtemps attendue, a ouvert ses portes le 7 septembre 2016. À cette occasion, les célébrations dans la communauté ont réuni les dignitaires présents, les élèves, le personnel, le chef et les membres du Conseil. L'école flambant neuve est équipée d'un

gymnase à la fine pointe, d'un laboratoire informatique, d'une salle culturelle, d'une bibliothèque et de terrains de jeu où plus de 300 enfants peuvent s'amuser.

Au coût de 21 millions de dollars, le projet de construction a été terminé juste à temps pour le début de l'année scolaire 2016-2017. La Nation Siksika a obtenu le financement nécessaire en passant par l'AFPN, plus précisément en profitant du régime d'emprunts établi par la LGF, compte tenu de son engagement dans le cadre du processus de certification du CGF.

La Nation continue de travailler en vue de l'obtention de la certification, ce qui lui permettra éventuellement de contracter d'autres emprunts par l'entremise de l'AFPN pour de nouveaux projets communautaires.



« La Nation Siksika a adopté sa propre LAF en 2013, élaborée avec le concours du CGF. Depuis, cette loi lui a permis d'obtenir les ressources voulues pour l'aménagement d'infrastructures comme la nouvelle école Crowfoot. »

Romeo Crow Chief,
directeur des finances par
intérim de la Nation Siksika



CGF à l'appui des objectifs de gouvernance et de gestion financière

L'objectif primordial de la LGF est d'améliorer, pour les Premières Nations, les possibilités de financement sur des bases semblables à celles accordées aux autres ordres de gouvernement au Canada. Des modalités plus favorables permettront aux Premières Nations de tirer avantage de possibilités de développement économique grâce à l'utilisation de leurs propres recettes dans le cadre du programme d'emprunt de la LGF.

Pour soutenir les Premières Nations qui sont à la recherche d'indépendance économique et de prospérité, le CGF a adopté les normes qui suivent.

1. Loi sur l'administration financière

Ensemble complet de règles reliées les unes aux autres à la base du SGF de la Première Nation

2. Rendement financier

Sept ratios financiers détaillés calculés à partir de l'information financière audité des cinq exercices précédents

3. Système de gestion financière

Processus essentiels et marches à suivre pour donner vie à la LAF accompagnés des étapes de conception d'un solide SGF en vue de sa mise en œuvre

Le CGF est un organisme sans but lucratif qui offre tous ses services sans frais aux Premières Nations. Qui plus est, il aide celles-ci à définir leurs besoins en termes de capacité et à planifier pour y répondre.

Certification du CGF

Le CGF procure des services de certification à toute Première Nation qui souhaite devenir membre emprunteur de l'AFPN et avoir accès à des capitaux de financement à long terme. Afin d'atteindre au statut de membre emprunteur de l'AFPN et de le conserver, une Première Nation doit s'astreindre à ce qui suit.

1. Approbation de sa LAF

2. Certification

- a. Rendement financier
 - i. Les Premières Nations qui souhaitent contracter un emprunt initial auprès de l'AFPN peuvent demander, avant la certification des SGF, un certificat du rendement financier, mais elles s'engagent alors à un plan de travail en vue de cette certification dans les 36 mois suivant la réception de la première débenture ou d'un instrument financier équivalent aux termes d'une loi sur les emprunts et d'une résolution du Conseil sur les titres émis.
- b. Système de gestion financière



Outils et ressources du CGF

Le CGF aide les gouvernements des Premières Nations à faire l'acquisition des connaissances et des compétences voulues d'où découleront de solides SGF à l'origine d'une saine gouvernance, conditions favorables à l'ouverture de portes donnant sur la prospérité économique.

Le CGF procure ses services sans frais aux Premières Nations. Il appuie les efforts de ses clients à l'aide d'outils, de modèles, d'ateliers, de webinaires et de vidéos pour aider les Premières Nations à mieux comprendre ce que l'élaboration d'une LAF, puis sa mise en œuvre, peuvent leur apporter. Par ailleurs, la trousse d'outils du CGF aide les Premières Nations à évaluer leur situation actuelle et à voir ce qu'elles doivent accomplir pour atteindre leurs objectifs de certification. Ces ressources, qui peuvent être téléchargées, comprennent des exemples de documents, des auto-évaluations, des guides et des normes sur les LAF, de même que sur la certification des SGF et du rendement financier. Tout cela est disponible sur le site Web du CGF à l'adresse www.FNFMB.com.

Loi sur l'administration financière

Marches à suivre pour l'examen de la LAF

Liste des marches à suivre par les clients qui présentent une demande de confirmation de la conformité de la LAF de la Première Nation

Normes de la LAF

Liste des normes à l'appui de saines pratiques d'administration financière, à l'intention des gouvernements de Premières Nations au Canada, qui constituent les composantes minimales d'une LAF

Exemple de LAF

Exemple d'une loi qui remplit les critères imposés dans les normes de la LAF

Notes explicatives de la LAF

Ensemble de notes qui aident à l'élaboration d'une LAF en traitant de la structure et du contenu de l'exemple proposé

Auto-évaluation de la LAF

Outil dont les clients peuvent se servir pour comparer les LAF existantes ou envisagées aux normes en vigueur

Système de gestion financière

Marches à suivre pour la certification du SGF

Liste des marches à suivre que les clients doivent respecter lorsqu'ils demandent l'examen de leur SGF

Normes du SGF

Normes à l'appui de saines pratiques financières pour le bon fonctionnement du SGF d'une Première Nation, sa gestion, les rapports qui en découlent et les contrôles requis

Rendement financier

Marches à suivre pour la certification du rendement financier

Liste des marches à suivre par les clients lorsqu'ils demandent l'examen de leur rendement financier

Normes du rendement financier

Liste de normes qui permettent d'évaluer le rendement financier historique d'une Première Nation sur une période de cinq exercices en ayant recours jusqu'à sept ratios financiers

Compte de recettes locales

Normes des rapports financiers pour le compte de recettes locales

Liste de normes qui présentent en détail les exigences relatives aux rapports d'états financiers annuels distincts pour le compte de recettes locales d'une Première Nation

Exemple d'états financiers d'un compte de recettes locales

Exemple d'états annuels conçus de façon à satisfaire aux normes des rapports financiers pour le compte de recettes locales

INITIATIVES SPÉCIALES

Grands projets

En réponse à nombre de grands projets de mise en valeur de ressources sur leur territoire, un groupe de Premières Nations en Colombie-Britannique ont décidé d'unir leurs forces en mettant sur pied une coalition visant, dans ce contexte, à défendre leurs intérêts économiques et environnementaux. À leur requête, le CGF a fourni un soutien administratif à la coalition visant à aider ses membres à élaborer leurs propres LAF et SGF. C'est ainsi que le conseil d'administration du CGF a constitué un comité sur les initiatives spéciales pour la supervision du soutien accordé à la coalition.

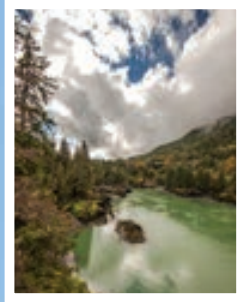
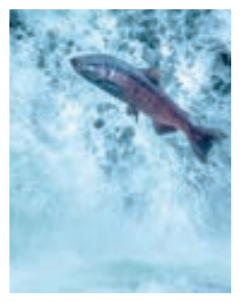
En 2014-2015, le CGF, réagissant à des demandes formulées par des Premières Nations, a soumis une proposition de financement de trois ans de l'Initiative sur les partenariats stratégiques (« IPS »), lancée par le gouvernement fédéral et actuellement financée par Affaires autochtones et du Nord Canada (« AANC »). L'IPS vise à faciliter la discussion au niveau communautaire au sujet de la participation des Premières Nations à des projets de mise en valeur de ressources à grande échelle.

L'exercice 2016-2017 marque la deuxième des trois années du plan de travail sur le financement de l'IPS pour la coalition, qui compte maintenant beaucoup plus de membres et dont le travail technique a grandement progressé. Voici donc certaines des réalisations les plus remarquables de cette coalition en 2016-2017.

- » Le nombre de Premières Nations membres est passé de 8 à 31.
- » La capacité des Premières Nations participantes qui profitent d'un tel échange de connaissances continue de se développer, au même titre que leurs compétences financières.
- » De la rétroaction a été reçue de cinq grandes banques sur des conditions de financement possibles à l'égard de participations commerciales de Premières Nations à des grands projets.
- » Une trousse d'outils pour un modèle de propriété a été créée, renfermant des exemples d'offres d'achat à l'intention des promoteurs, institutions financières et répondants, avec structures commerciales et modalités de paiement.
- » L'élaboration et l'adoption des critères relatifs aux grands projets, de même que d'un processus visant à répondre aux demandes de soutien des Premières Nations à l'égard de la capacité.
- » L'élaboration également d'un cadre de travail en vue d'une démarche commune des Premières Nations en matière de gestion de l'environnement.
- » La création d'une personne morale indépendante aux termes de la loi britanno-colombienne sur les sociétés afin qu'elle s'occupe des affaires administratives et techniques de la coalition.
- » La poursuite des activités d'engagement auprès du gouvernement fédéral, tant au niveau politique que ministériel, ce qui comprend des réunions avec des ministres et la comparution en qualité de témoin devant le Comité sénatorial des banques et du commerce.

Premières Nations qui ont officialisé leur participation aux affaires de la coalition

- » Première Nation Kitselas
- » Conseil de bande Gitsegukla
- » Chefs héréditaires Gitsegukla (2)
- » Chefs Suskwa (6)
- » Coalition matrilineaire Wet'suwet'en (5)
- » Nation Lake Babine
- » Bande Burns Lake
- » Nation Cheslatta Carrier
- » Première Nation Takla Lake
- » Première Nation Stelat'en
- » Nadleh Whut'en
- » Nak'azdli Whut'en
- » Première Nation Lheidli T'enneh
- » Première Nation Nazko
- » Première Nation Skin Tyee
- » Première Nation Yekooche
- » Gouvernement central Tahltan
- » Chee Xial Taaiixou
- » Première Nation Saik'uz
- » Conseil de bande Gitanyow
- » Première Nation Fort Nelson



Réalisations du CGF en 2016-2017

+43

LETTRES *de* COOPÉRATION SIGNÉES

+26

NOUVELLES CONFIRMATIONS DE CONFORMITÉ DE LA LAF

+17

NOUVELLES CERTIFICATS DES SGF DÉCERNÉES

+2

NOUVELLES CERTIFICATS DES SGF DÉCERNÉES

- » Présence élargie partout au Canada
- » Deux webinaires présentés
- » Révision complète des normes du rendement financier
- » Recherche en matière de partage de services de soutien technique aux Premières Nations
- » Organisation conjointe de congrès régionaux sur l'énergie de remplacement

Secteurs d'activités

Le CGF compte cinq secteurs. Chacun figure ci-dessous, avec leurs activités respectives.

Commercialisation, LAF et relations avec la clientèle

- » Expansion des services du CGF dans de nouveaux marchés et élargissement de sa base de clients
- » Démarches auprès des parties intéressées en vue de créer des liens et de les maintenir
- » Soutien des Premières Nations pour l'élaboration de LAF

Développement de la capacité et intervention

- » Élaboration de marches à suivre pour les interventions
- » Interventions à l'égard de l'administration financière d'une Première Nation en conformité avec la LGF
- » Soutien des Premières Nations pendant le processus de certification du CGF
- » Élaboration et offre d'outils ainsi que de services pour le développement de la capacité en gestion financière

Normes et certification

- » Élaboration et maintien de normes d'administration financière de même que des rapports financiers pour les recettes locales
- » Élaboration et maintien de marches à suivre pour la certification des Premières Nations en fonction des normes du CGF
- » Certification des Premières Nations sur la base des normes du CGF

Services juridiques

- » Avis juridiques au conseil d'administration et à la direction du CGF
- » Surveillance du respect de l'ensemble des lois et règlements pertinents par le CGF
- » Confirmation de la conformité des LAF des Premières Nations
- » Prestation de services de secrétariat et surveillance des demandes d'accès à l'information

Services intégrés

- » Services de gestion financière à l'interne
- » Services de soutien administratif à l'interne

Rendement du CGF en 2016-2017

À la fin de l'exercice 2016-2017, les cinq secteurs avaient atteint ou surpassé les buts fixés dans le plan annuel du CGF, sauf pour une mesure de rendement en cours de réalisation. Le détail de ces mesures pour chacun des secteurs suit.

Commercialisation, LAF et relations avec la clientèle

Ce secteur travaille à l'expansion des services du CGF dans de nouveaux marchés et à l'élargissement de la base de clients de celui-ci, tout en maintenant des relations avec les parties prenantes et en soutenant les Premières Nations dans le contexte de l'élaboration de LAF.

Mesure de rendement	Rendement	Degré de réalisation
Présentations à 40 Premières Nations	90 présentations	Surpassée
Obtention de 32 lettres de coopération	43 lettres de coopération	Surpassée
Tenue de 4 événements	11 événements tenus	Surpassée
Confirmation de la conformité de 10 à 15 nouvelles LAF	26 confirmations de la conformité de nouvelles LAF	Surpassée
Revue de 2 à 4 LAF mises à jour	5 révisions de LAF mises à jour	Surpassée

Normes et certification

Ce secteur a travaillé activement à l'élaboration de normes et de marches à suivre pour la certification des Premières Nations en plus de procéder à de telles certifications en se fondant sur les normes du CGF.

Mesure de rendement	Rendement	Achievement
De 10 à 15 examens du rendement financier	» 28 examens du rendement financier » 17 certificats de rendement financier	Surpassée
De 2 à 4 examens de SGF	» 5 examens de SGF » 2 certifications de SGF	Surpassée

Développement de la capacité et intervention

Ce secteur a soutenu des Premières Nations pendant le processus de certification du CGF en élaborant et proposant des outils, de même que des services, pour le développement de la capacité en gestion financière et en élaborant aussi des marches à suivre pour l'intervention.

Mesure de rendement	Rendement	Degré de réalisation
De 10 à 15 auto-évaluations de clients	33 auto-évaluations de clients	<i>Surpassée</i>
De 10 à 15 plans de travail pour la mise en œuvre du SGF de clients	19 plans de travail pour la mise en œuvre du SGF	<i>Surpassée</i>
De 6 à 8 clients ayant soumis un jeu complet de politiques au CGF	9 clients ayant soumis un jeu complet de politiques au CGF	<i>Surpassée</i>
De 4 à 6 évaluations de l'aptitude de clients à la certification des SGF	6 évaluations de l'aptitude de clients à la certification des SGF	<i>Atteinte</i>
70 000 \$ de financement en soutien aux Premières Nations	Terminé	<i>Atteinte</i>
1 réunion avec AANC sur l'initiative de l'intégration éventuelle de services du CGF aux processus généraux d'évaluation et de gestion des manquements	Terminé	<i>Atteinte</i>
Consolidation des exemples de politiques	Terminé	<i>Atteinte</i>
Production de 2 vidéos de formation	Terminé	<i>Atteinte</i>
Création d'une présentation normalisée à l'intention des clients du CGF	Terminé	<i>Atteinte</i>

Services juridiques

Ce secteur est responsable de la présentation d'avis juridiques au conseil d'administration et à la direction du CGF, de la surveillance du respect de l'ensemble des lois et règlements pertinents par ce dernier ainsi que de la confirmation de la conformité des LAF des Premières Nations.

Mesure de rendement	Rendement	Degré de réalisation
Signature d'un protocole d'entente avec l'AFPN au sujet des exigences de certification des SGF	Examen de l'ébauche	<i>En cours</i>
Élaboration, pour présentation au Canada, des opinions et recommandations du CGF afin d'apaiser de possibles préoccupations liées au respect de la vie privée découlant des activités de certification menées	Terminé	<i>Atteinte</i>
Élaboration, pour présentation à AANC et aux institutions visées par la LGF, des opinions et recommandations du CGF quant à des modifications législatives en profondeur	Terminé	<i>Atteinte</i>
Élaboration, pour présentation à AANC et aux institutions visées par la LGF, des opinions et recommandations du CGF sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations ayant signé un traité moderne de même que les possibilités d'accès à la loi précitée	Terminé	<i>Atteinte</i>
Élaboration, pour présentation à AANC et aux institutions visées par la LGF, des opinions et recommandations du CGF visant à résoudre les questions en suspens au sujet d'une intervention simulée à l'égard des « autres recettes »	Terminé	<i>Atteinte</i>

Services intégrés

Ce secteur est responsable d'assurer le soutien administratif et les services de gestion financière à l'interne.

Mesure de rendement	Rendement	Degré de réalisation
Publication sur le site Web du CGF du plan annuel de celui-ci (dans les deux langues officielles) dans les 30 jours suivant son approbation	Terminé	<i>Atteinte</i>
Publication sur le site Web du CGF du rapport annuel de celui-ci (dans les deux langues officielles) dans les 180 jours suivant la fin de l'exercice	Terminé	<i>Atteinte</i>
Tenue de l'assemblée générale annuelle 2015-2016 dans les 15 mois suivant celle qui l'a précédée	Terminé	<i>Atteinte</i>
Obtention d'une cote faible risque à l'occasion de l'évaluation générale d'AANC	Terminé	<i>Atteinte</i>

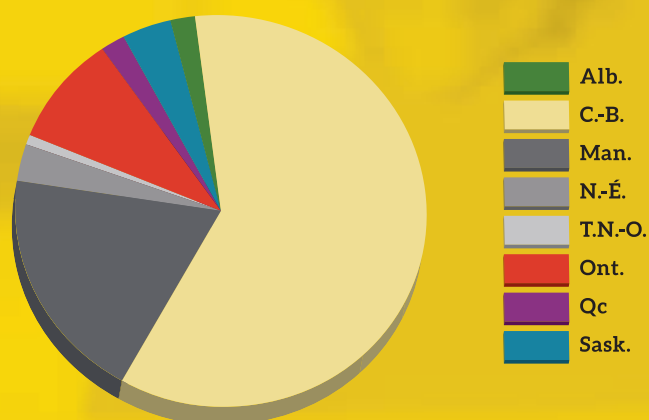
Perspectives d'avenir

En se tournant vers l'avenir, une priorité essentielle du CGF consistera à pouvoir répondre de façon appropriée à la demande pour ses services, compte tenu de la tendance positive qu'est l'élargissement de sa clientèle dans des marchés relativement nouveaux au Canada.

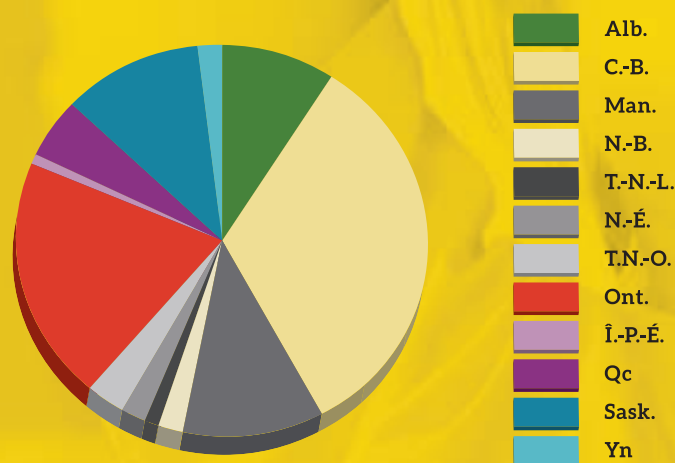
Initialement, le CGF concentrait surtout ses activités dans certaines régions du pays, d'où provenait la demande. Cette situation était attribuable à des questions de ressources, de liens existants et de proximité organisationnelle. Toutefois, la demande provient maintenant de toutes les régions du pays. Avec le rayonnement accru du CGF, sa présence s'étend à d'autres marchés, comme le montre l'arrivée de nouveaux clients au Manitoba, en Ontario et en Saskatchewan. Il a entrepris un exercice de planification stratégique dans le but d'être à la hauteur dans l'immédiat tout en continuant d'élargir ses horizons. Le CGF souhaite tisser des liens toujours plus solides dans les différentes régions pour s'assurer que les Premières Nations de partout au pays ont un accès égal à ses outils et ses services.

Les diagrammes qui suivent illustrent l'évolution attendue de la répartition géographique des LAF d'ici cinq ans, la Colombie-Britannique devant perdre son hégémonie à ce chapitre.

LAF par région
au 31 décembre 2016



Répartition prévue des
LAF selon la région
au 22 mars 2022



Depuis sa création, le CGF a rempli le mandat qui lui était confié par la loi en s'organisant de manière à mettre le plus possible de l'avant ses services auprès des Premières Nations clientes, centre de son attention. Notre but est d'aider ces Premières Nations à ouvrir toutes grandes les portes donnant sur une éventuelle indépendance en les faisant profiter des outils voulus pour leur permettre d'avoir un grand succès financier.

Désormais, le nombre de certifications des SGF augmentera de façon phénoménale. Les Premières Nations auront ainsi un accès ininterrompu aux emprunts groupés de l'AFPN, ce qui leur donnera l'occasion de faire la preuve de leur engagement à l'endroit d'une saine gestion financière.

Portrait financier du CGF en 2016-2017

Les états qui suivent illustrent de façon détaillée la situation financière du Conseil de gestion financière des Premières Nations (« CGF ») et ses activités pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017. Ils sont fondés sur l'information dûment transmise à son conseil d'administration par son comité d'audit et de la gestion des risques.

Préparés par le directeur principal des finances, puis audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les états de l'exercice 2016-2017 fournissent de l'information à quatre égards bien précis : la situation financière globale du CGF, ses activités, l'actif net et les flux de trésorerie. Les états financiers ont été préparés en se fondant sur les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Résumé

Le CGF est un organisme sans but lucratif constitué en 2005 aux termes de la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations*. Le financement dont il dispose pour accomplir son mandat dépend entièrement d'Affaires autochtones et du Nord Canada (« AANC »).

Revenus

En 2016-2017, le CGF a connu une augmentation de 30 % de ses revenus grâce à un financement d'AANC en milieu d'exercice pour le projet pilote de prévention des manquements et l'élaboration d'une politique sur le logement, ainsi qu'à un accroissement des sommes accordées pour l'Initiative sur les partenariats stratégiques (« IPS »). L'augmentation totale comparativement à l'exercice précédent représente 0,3 million de dollars pour l'IPS et 0,9 million de dollars pour le financement en milieu d'exercice, alors que le reste est attribuable à de nouveaux crédits votés pour divers projets.

Dépenses

Le coût total des activités menées par le CGF en 2016-2017 s'est élevé à 8,2 millions de dollars. La hausse des dépenses pour la prestation de services aux clients (0,5 million de dollars) et l'élaboration de politiques (0,3 million de dollars) avait trait, respectivement, au projet pilote de prévention des manquements et aux tables rondes traitant de la politique sur le logement. Le relèvement des salaires et des avantages sociaux (0,8 million de dollars) est principalement attribuable à l'ajout de six entrepreneurs répartis partout au Canada afin de faciliter la prestation de services aux Premières Nations clientes du CGF, au nombre de plus de 170.





États financiers pour

FIRST NATIONS
FINANCIAL MANAGEMENT BOARD
LE CONSEIL DE GESTION FINANCIÈRE
DES PREMIÈRES NATIONS

*l'exercice terminé le
31 mars 2017*

Is'sapom ahksik
Chief
Crowfoot
School

Rapport des auditeurs indépendants

Au conseil d'administration du Conseil de gestion financière des Premières Nations

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil de gestion financière des Premières Nations, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date, ainsi que des notes afférentes qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre des procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement et notamment de l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil de gestion financière des Premières Nations au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Without modifying our opinion, we draw
 attentioSans pour autant modifier notre opinion, nous
 attirons l'attention sur la note 2 afférente aux états
 financiers, qui indique que l'information comparative
 présentée au 31 mars 2016 et pour l'exercice terminé
 à cette date a été retraitée, alors que celle présentée
 au 1er avril 2015 découle des états financiers au 31
 mars 2015 et pour l'exercice terminé à cette date.

Les états financiers du Conseil de gestion financière des Premières Nations au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015 (dont découle l'état de la situation financière au 1er avril 2015) ainsi que pour les exercices terminés à ces dates, à l'exclusion du retraitement décrit à la note 2 des présents états financiers, ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion sans restriction à leur égard le 20 juin 2016.

Dans le cadre de notre audit des états financiers au 31 mars 2017 et pour l'exercice terminé à cette date, nous avons audité le retraitement décrit à la note 2 des présents états financiers, appliqué à l'information présentée au 31 mars 2016 et au 1er avril 2015 (qui découle des états financiers produits au 31 mars 2015 et pour l'exercice terminé à cette date) ainsi que pour les exercices terminés à ces dates. À notre avis, le retraitement est approprié et a été bien appliqué.

Nous n'étions pas partie à l'audit, la revue ou l'application de toute procédure ayant mené à la production des états financiers au 31 mars 2016, de ceux au 31 mars 2015 (non présentés ici) ou de l'état de la situation financière au 1er avril 2015, autrement qu'à l'égard du retraitement décrit à la note 2 des présents états financiers. Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion au sujet de ces états financiers pris dans leur ensemble, pas plus que nous n'offrons toute autre forme d'assurance à leur égard.

KPMG LLP

Comptables professionnels agréés

Le 15 juin 2017 Burnaby, Canada

État de la situation financière

Au 31 mars 2017, avec information comparative pour 2016

	2017	2016
	(chiffres retraités-note 2)	
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	3 829 805	2 406 544
Comptes clients	80 512	43 509
Charges payées d'avance	38 880	18 170
	3 949 197	2 468 223
Dépôt de garantie	54 005	54 005
Immobilisations (note 3)	194 675	231 464
	4 197 877	2 753 692
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 829 581	1 601 185
Montants à payer à des apparentés (note 4)	-	50 613
Remises gouvernementales à payer	1 144	12 503
Recettes reportées (note 5)	1 900 972	586 603
Portion à court terme d'obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 7)	16 112	15 063
	3 747 809	2 265 967
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 7)	43 688	59 800
	3 791 497	2 325 767
Actifs nets		
Investissements dans les immobilisations (note 8)	134 875	156 601
Non affectés	271 505	271 324
	406 380	427 925
Engagements et imprévus (note 9)		
Dépendance économique (note 10)		
	4 197 877	2 753 692

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

CONSEIL DE GESTION FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, avec information comparative pour 2016

	2017	2016
		(chiffres retraités-note 2)
Recettes		
Financement par AANC	6 685 716	5 075 909
AANC - Projet d'initiative de partenariats stratégiques	1 549 435	1 228 407
Recettes d'intérêts	1 442	1 317
	8 236 593	6 305 633
Dépenses		
Amortissement	73 729	96 471
Prestations de service à la clientèle (note 11)	1 300 910	807 364
Services intégrés	1 126 304	1 218 238
Honoraires et dépenses des administrateurs	464 026	489 117
Élaboration des politiques	884 969	554 222
Salaires et avantages	2 626 180	1 813 262
Projet d'initiative de partenariats stratégiques (note 6)	1 549 435	1 227 837
Déplacements	232 585	168 239
	8 258 138	6 374 750
Insuffisance des recettes par rapport aux dépenses	(21 545)	(69 117)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, avec information comparative pour 2016

	Invested in capital assets (note 8)	Unrestricted	Total 2017	Total 2016 (restated- note 2)
Solde au début de l'exercice				
(chiffres retraités-note 2)	156 601	271 324	427 925	497 042
Excès (insuffisance) des recettes				
sur les (par rapport aux) dépenses	(73 729)	52 184	(21 545)	(69 117)
Évolution nette des investissements				
dans les immobilisations (note 8)	52 003	(52 003)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	134 875	271 505	406 380	427 925

Voir les notes afférentes aux états financiers.

CONSEIL DE GESTION FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, avec information comparative pour 2016

	2017	2016
		(chiffres retraités-note 2)
Encaisse provenant (utilisée pour)		
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des recettes par rapport aux dépenses	(21 545)	(69 117)
Élément sans effet de trésorerie		
Amortissement	73 729	96 471
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients	(37 003)	2 879
Charges payées d'avance	(20 710)	234
Comptes créditeurs et charges à payer	228 396	930 438
Montants à payer à des apparentés	(50 613)	9 944
Remises gouvernementales à payer	(11 359)	6 084
Recettes reportées	1 314 369	539 556
	1 475 264	1 516 489
Investissement		
Achat d'immobilisations	(36 940)	(26 736)
Financement		
Remboursements du capital relatif aux contrats de location-acquisition	(15 063)	(14 083)
Augmentation de l'encaisse	1 423 261	1 475 670
Encaisse au début de l'exercice	2 406 544	930 874
Encaisse à la fin de l'exercice	3 829 805	2 406 544

See accompanying notes to financial statements.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2017

Nature des activités

Le Conseil de gestion financière des Premières Nations (le « CGF ») est une société à gouvernance partagée sans capital-actions qui a été établie en 2005 par le projet de loi C-20, la *Loi sur la gestion financière et statistique des Premières Nations* (la « Loi »), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2006. En vertu de la Loi, le CGF fournit des outils aux Premières Nations pour une gestion financière moderne, afin d'améliorer le climat d'investissement et de promouvoir la croissance économique.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada. Les principales conventions comptables sont décrites ci-dessous.

(a) Constatation des recettes

Le CGF a adopté la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés en tant que recettes pendant l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées ou les restrictions abolies.

Les apports non affectés sont constatés en tant que recettes lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant estimatif peut alors en être raisonnablement établi et son recouvrement raisonnablement assuré.

(b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Elles sont amorties sur la durée de vie utile de chaque actif, selon la méthode linéaire, sur le nombre d'années précisé ci-après.

Actif	Nombre d'années
Matériel informatique	de 2 à 5 ans
Améliorations locatives	durée du bail (5 ans)
Mobilier et installations de bureau	10 ans
Matériel de bureau loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail (5,5 ans)

Lorsqu'une immobilisation ne permet plus au CGF d'offrir ses services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle, le cas échéant.

(c) Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme contrats de location-acquisition ou comme contrats de location-exploitation, selon les modalités de chaque contrat. Les contrats de location qui prévoient le transfert au CGF des avantages et des risques inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-acquisition.

(d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur constatation initiale. Les instruments dérivés autonomes en dehors des relations de couverture admissibles et les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont ultérieurement comptabilisés à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a décidé de le faire à leur juste valeur. Le CGF n'a pas comptabilisé de tels instruments à leur juste valeur.

Les coûts de transaction des acquisitions d'instruments financiers ultérieurement comptabilisés à leur juste valeur sont portés aux dépenses lorsque celles-ci sont engagées. Tous les autres instruments financiers sont retraités en fonction des coûts de transaction engagés à l'acquisition et des coûts de financement, amortis selon la méthode linéaire.

Notes afférentes aux états financiers

(suite)

Exercice terminé le 31 mars 2017

Les actifs comptabilisés au coût ou au coût amorti font l'objet d'une vérification de leur valeur à la fin de chaque exercice pour constater la présence d'indicateurs d'une éventuelle baisse. Si la présence d'un tel indicateur est constatée, le CGF détermine s'il peut être à l'origine d'un effet nuisible important sur le montant escompté de l'actif ou sur les futurs flux de trésorerie. Le cas échéant, la valeur comptable de l'actif est ramenée, selon le plus élevé de ces montants, à la valeur actuelle des flux de trésorerie escomptés, au montant qui pourrait être obtenu à la vente de l'actif ou à celui auquel le CGF s'attend en exerçant ses droits à l'endroit de toute garantie. Si la situation ou les circonstances devaient s'inverser ultérieurement, la perte de valeur le serait également, à concurrence de l'atteinte de la valeur comptable initiale.

(e) Utilisation d'estimations

La préparation des présents états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés comme actifs et passifs de même que sur la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés comme recettes et dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient diverger de ces estimations.

(f) Montants à payer à des apparentés et opérations entre apparentés

La présence d'apparentés se vérifie lorsqu'une partie a la possibilité d'exercer, directement ou indirectement et seule ou conjointement, un contrôle ou une influence importante sur l'autre. Des parties sont apparentées lorsqu'elles sont assujetties à un même contrôle, à un contrôle conjoint ou à une influence importante commune. Des parties peuvent également être apparentées par l'entremise de membres de la direction et de leur famille immédiate.

Une opération entre apparentés est une cession d'obligations ou de ressources économiques entre parties apparentées ou la prestation de services par une partie à une autre qui lui est apparentée, sans égard à toute contrepartie éventuelle. Les parties doivent être apparentées avant l'opération. Si elles le deviennent en raison de cette dernière, l'opération n'est alors pas considérée en être une entre apparentés.

2. Retraitement de l'information comparative

Certains chiffres comparatifs ont été retraités afin de corriger une inexactitude constatée à l'égard des exercices précédents.

Au cours de l'exercice, le CGF a déterminé qu'une partie du financement par AANC reçu antérieurement avait été comptabilisée à tort en tant que recettes. Par conséquent, les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été retraités pour ces postes, entraînant une augmentation des recettes reportées de 214 588 \$ et une diminution correspondante des actifs nets non affectés au 31 mars 2016, une baisse des recettes attribuables au financement par AANC transposée en insuffisance des recettes par rapport aux dépenses de 167 541 \$ pour l'exercice terminé à cette date et une régression des actifs nets non affectés de 47 047 \$ au 1^{er} avril 2015. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement n'ont pas varié.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2017

(suite)

3. Immobilisations

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	327 330	285 844	41 486	72 833
Améliorations locatives	260 465	234 912	25 553	14 334
Mobilier et installations de bureau	218 548	140 057	78 491	78 770
Matériel de bureau loué en vertu de contrats de location-acquisition	90 100	40 955	49 145	65 527
	896 443	701 768	194 675	231 464

4. Montants à payer à des apparentés et opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, le CGF a engagé des dépenses de 94 186 \$ (248 406 \$ en 2016) en frais de consultation versés à une entité partageant le même conseil d'administration ou certains administrateurs ou pour laquelle travaille un membre de la famille immédiate d'une personne de ce conseil ou d'un de ses administrateurs. Au 31 mars 2017, aucun montant n'était à payer à des apparentés (50 613 \$ en 2016).

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées selon leur valeur d'échange, soit au montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés.

5. Recettes reportées

Les recettes reportées représentent le financement par AANC pour les programmes devant être menés au cours de l'exercice à venir.

	2017	2016
		(chiffres retraités-note 2)
Financement de base : crédits votés	245 949	214 588
Cercle de feu (modification n° 1)	-	48 022
Comité directeur de la coalition (modification n° 5)	-	323 993
Projet pilote de prévention des manquements (modification n° 8)	672 914	-
Financement de base : milieu d'exercice (modification n° 9)	767 763	-
Comité directeur de la coalition (modification n° 10)	214 346	-
	1 900 972	586 603

Notes afférentes aux états financiers

(suite)

Exercice terminé le 31 mars 2017

6. Dépenses liées au projet d'initiative de partenariats stratégiques

	2017	2016
Cercle de feu (modification n° 1)		
Rayonnement et conférence	48 022	86 979
Énergie sur la côte Ouest (modifications n°s 2 et 12)		
Certification	158 204	275 000
Rayonnement	–	13 753
Coordination du projet	–	19 167
Déplacements	–	23 114
	158 204	331 034
Comité directeur de la coalition (modification n° 3)		
Animateurs	–	5 188
Salles de réunion	–	4 756
Approche avant la réunion	–	31 159
Matériel de présentation	–	11 038
Experts techniques	–	9 122
Déplacements	–	62 097
	–	123 360
Comité directeur de la coalition (modifications n°s 5 et 10)		
Approche des communautés	336 916	88 527
Participation économique	207 347	124 171
Participation environnementale	183 407	87 550
Engagement auprès du gouvernement	–	28 155
Administration du projet	142 118	108 000
Réunions de groupe régionales	255 974	127 873
Réunion du comité directeur	217 447	122 188
	1 343 209	686 464
	1 549 435	1 227 837

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2017

(suite)

7. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

En mars 2015, le CGF a conclu un contrat de location-acquisition pour du matériel de bureau qui arrive à échéance en août 2020. Les remboursements minimums futurs pour chaque exercice se terminant le 31 mars sont présentés ci-dessous.

2018	19 656
2019	19 656
2020	19 656
2021	8 156
	67 124
Moins le montant représentant l'intérêt au taux annuel de 6,75 %	(7 324)
	59 800
Moins la tranche échéant à court terme	(16 112)
	43 688

8. Actif net investi dans les immobilisations

(a) L'actif net investi dans les immobilisations est calculé de la façon suivante.

	2017	2016
Immobilisations	194 675	231 464
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	(59 800)	(74 863)
	134 875	156 601

(b) L'évolution de l'actif net investi dans les immobilisations est calculée de la façon suivante.

	2017	2016
Évolution nette des investissements dans les immobilisations		
Achat d'immobilisations	36 940	26 736
Remboursement d'obligations découlant de contrats de location-acquisition	15 063	14 083
	52 003	40 819

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2017

(suite)

9. Engagements et imprévus

(a) Le CGF loue ses locaux en vertu d'un bail de location-exploitation venant à échéance en 2022. Il est tenu de faire les paiements de location ci-dessous, en plus de payer sa part proportionnelle des coûts d'exploitation et des impôts fonciers, qui sont d'environ 13 277 \$ par mois. De plus, le CGF a des engagements en vertu d'un contrat de location-exploitation pour du matériel venant à échéance en 2020.

Les remboursements minimums futurs pour chaque exercice se terminant le 31 mars sont présentés ci dessous.

2018	160 380
2019	160 380
2020	160 380
2021	159 320
2022	13 277
	653 737

(b) Il arrive que le CGF participe ou soit partie à certaines actions en justice à l'origine d'incertitudes et pouvant entraîner des pertes appréciables. Le résultat de ces actions et les montants qui pourraient devoir par la suite être versés, le cas échéant, ne peuvent être établis, ce qui fait que seules les réclamations pour lesquelles un paiement est jugé probable alors que le montant estimatif peut être raisonnablement déterminé ont été comptabilisées dans les états financiers en tant que passif.

10. Dépendance économique

La poursuite des activités du CGF dépend du financement par AANC pour offrir ses programmes.

11. Prestations de service à la clientèle

Des prestations de service à la clientèle découlent des coûts directs liés aux demandes d'examen de certification et d'examen de lois sur l'administration financière des clients. Elles sont également à l'origine d'activités de soutien exécutées pour les Premières Nations dans le cadre du processus d'élaboration de systèmes et de lois sur l'administration financière. Les coûts indirects comme les salaires et les frais administratifs ne sont pas répartis aux fins de la présentation des états financiers.

12. Risques financiers et concentration du risque

Le CGF juge qu'il n'est pas exposé à des risques importants attribuables à des opérations en devises étrangères, aux taux d'intérêt, aux marchés ou au crédit pour ce qui est de ses instruments financiers.

Le risque d'illiquidité découle de l'incapacité éventuelle du CGF à satisfaire à ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. Le CGF gère ce risque en surveillant ses besoins opérationnels.

L'exposition aux risques n'a pas changé depuis 2016.

13. Information comparative

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation des présents états financiers.

PREMIÈRES NATIONS DONT LE NOM A ÉTÉ AJOUTÉ DANS L'ANNEXE DE LA LGF : Bande indienne Adams Lake | Première Nation ?Akisq'nuk | Sts'ailes (ou Bande indienne Chehalis) | Première Nation Stz'uminus (anciennement Première Nation Chemainus) | Tk'emlups te Secwepemc (ou Bande indienne Kamloops) | Première Nation Kitselas | Première Nation Leq'a:mel | Bande indienne Lower Kootenay | Bande indienne Lower Nicola | Bande indienne Moricetown | Première Nation Nanoose | Bande indienne Osoyoos | Bande Seabird Island | Première Nation Shuswap | Première Nation Shxwhá:y Village | Première Nation Simpcw | Bande indienne Skeetchestn | Première Nation Sliammon (Nation Tla'amin) | Première Nation Songhees | Première Nation St. Mary's (?aqam) | Premières Nations Tla-o-qui-aht | Bande indienne Tobacco Plains | Première Nation Tsawout | Première Nation Tzeachten | Nation We Wai Kai (ou Cape Mudge) | Nation Mi'kmaq de Metepenagiag | Première Nation Tobique | Première Nation des Chippewas de Georgina Island | Nation crie de Muskeg Lake | Première Nation White Bear | Première Nation Chawathil | Première Nation Kwaw Kwaw-Apil | Première Nation Matsqui | Bande indienne Neskonlith | Première Nation Shxw'ow'hamel | Première Nation Skawahlook | Première Nation Skowkale | Première Nation Squiala | Première Nation Sumas | Première Nation Yakweakwoose | Première Nation Indian Island | Première Nation Mosquito, Grizzly Bear's Head, Lean Man | Première Nation Aitchelitz | Première Nation Popkum | Nation Squamish | Nation Tsleil-Waututh (aussi connue sous le nom de Bande indienne Burrard) | Première Nation Elsipogtog | Première Nation Thunderchild | Nation crie de Beaver Lake | Première Nation Gitsegukla | Première Nation Kahkewistahaw | Première Nation K'omoks | Première Nation Tseycum | Première Nation T'Sou-ke | Nation Brokenhead Ojibway | Bande indienne Campbell River | Bande indienne Upper Nicola | Première Nation Munsee-Delaware | Première Nation Muskoday | Première Nation Metlakatla | Bande indienne Shackan | Première Nation Splitsin | Première Nation Tsartlip | Première Nation Buffalo Point | Première Nation Serpent River | Première Nation George Gordon | Première Nation Whitecap Dakota | Bande Yellow Quill | Première Nation Taku River Tlingit | Bande indienne Coldwater | Première Nation Cowichan Tribes | Git wangak | Bande Nadleh Whut'en | Première Nation Skidegate | Bande indienne Whispering Pines/Clinton | Première Nation Membertou | Première Nation Nipissing | Première Nation Wasauksing | Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean | Première Nation L'heidli T'enneh | Millbrook | Bingwi Neyaashi Anishinaabek | Première Nation Obashkaandagaang | Première Nation Saulteaux | Cheam | Douglas | Première Nation Gitga'at | Mount Currie (Nation Lil'wat) | Première Nation Cross Lake | Première Nation malécite du Madawaska | Oromocto | Première Nation des Chippewas of the Thames | Conseil de la Première Nation Abitibiwinini | Première Nation Timiskaming | Nation crie d'Onion Lake | Nation Siksika | Kwadacha | Lax Kw'alaams | Nation crie no 81 de Peepeekisis | Première Nation Wet'suwet'en | Heiltsuk | Bande indienne Penticton | St. Theresa Point | Peguis | Nation crie de Norway House | Fisher River | Ebb and Flow | Mistawasis | Mohawks d'Akwesasne | Williams Lake | Nation crie de Peter Ballantyne | Nation crie de Misipawistik | Beecher Bay | Première Nation des Chippewas of Kettle and Stony Point | Soowahlie | Première Nation Kwantlen | Première Nation Red Sucker Lake | Première Nation Bear River | Bande Micmac de Buctouche | Première Nation Pauingassi | Kanaka Bar | Bande indienne Cayoose Creek | Première Nation Long Plain | Skwah | Première Nation Halalt | Scowlitz (Sq'éwlets) | Première Nation Malahat | Première Nation Black River | Première Nation Saik'uz | Premières Nations Saulteau | Première Nation Rolling River | Ochapowace | Première Nation Semiahmoo | Première Nation Ts'kw'aylaxw | Première Nation Pictou Landing | Mohawks de Bay of Quinte | Saugeen | Peters | Bande des Innus de Pessamit | Première Nation Behdzi Ahda" | Berens River | Ehatesaht | Première Nation M'Chigeeng | Muskowekwan | Nak'azdli | Seton Lake (Tsal'ahl) | Première Nation Stellat'en | Nation Tsuu T'ina | Wahgoshig | Bande indienne Lac La Ronge | Pic Mobert | T'it'q'et | Lower Similkameen | Kingfisher | Wunnumin | Première Nation Glooscap | Gamblers | Atikameksheng Anishnawke (Whitefish Lake) | Algonquins de Pikwakanagan | Anishnaabeg de Naongashiing | Nation crie no 440 d'Enoch | Première Nation Fort William | Innue Essipit | Little Saskatchewan | Première Nation Nazko | Pheasant Rump Nakota | Quatsino | Xaxli'p | Première Nation du traité 4-1874 Waywayseecappo | Nation crie de Bigstone | Première Nation des Chippewas of Rama | Première Nation Flying Dust | Première Nation Moosomin | Première Nation Sweetgrass | O'Chiese | Première Nation The Key | Nation dénée Lhtako | Acadia | Beardy's and Okemasis | Cook's Ferry | Dakota Tipi | Première Nation Doig River | Nation Kinistin Saulteaux | Lake St. Martin | Lytton | Première Nation Makwa Sahgaiehan | Première Nation des Mississaugaas de Scugog Island | N'Quatqua | Nation Mi'kmaq de Paqtnkek | Pine Creek | Première Nation Poplar River | Rainy River | Roseau River Anishinabe | Première Nation Sakimay | Première Nation Sandy Bay Ojibway | Sipekne'katik | Première Nation Skownan | Micmacs de Gesgapegiag | Nations Skatin | Nation crie d'Opaskwayak | Garden Hill | Bande indienne Little Shuswap Lake | Whitefish River | Première Nation Jean Marie River | Première Nation Wasagamack | Première Nation indépendante no 39 Iskatewizaagegan | Première Nation Skin Tyee | Nation crie de Red Pheasant | Première Nation Shesheganing | Première Nation Kwikwetlem | Première Nation Wuskwi Sipiik | Nation crie de Kehewin | Première Nation 'Namgis | Nation Taykwa Tagamou | Première Nation no 195 Salt River **PREMIÈRES NATIONS DONT LA LAF A ÉTÉ APPROUVÉE :** Nation Songhees | Bande Moricetown | Bande indienne Osoyoos | Première Nation Tzeachten | Première Nation Metlakatla | Sts'ailes | Première Nation Membertou | Première Nation Taku River Tlingit | Première Nation Tsawout | Nation Tsleil-Waututh | Nation We Wai Kai | Bande Millbrook | Première Nation Splitsin | Bande indienne Lower Kootenay | Première Nation Shxwha:y Village | Première Nation Wasauksing | Première Nation Kitselas | Tk'emlups te Secwepemc | Première Nation Cross Lake | ?aqam | Conseil des Montagnais du Lac Saint-Jean | Nation Lil'wat | Première Nation Squiala | Kwadacha | Douglas | Lax Kw'alaams | Nation Siksika | Bande indienne Skeetchestn | Première Nation Nipissing | Première Nation des Chippewas of the Thames | Fisher River | Nation crie de Norway House | Penticton | St. Theresa Point | Première Nation Wet'suwet'en | Première Nation Cowichan Tribes | Bande Nadleh Whut'en | Première Nation Sliammon | Première Nation K'omoks | Bande indienne Upper Nicola | Kanaka Bar | Williams Lake | Mohawks de Bay of Quinte | Ebb and Flow | Heiltsuk | Première Nation Malahat | Rolling River | Premières Nations Saulteau | Bande Seabird Island | Bande Yellow Quill | Bande indienne Lower Nicola | Première Nation Black River | Première Nation Leq'a:mel | Première Nation Shuswap | Nation crie de Peter Ballantyne | Première Nation ?Akisq'nuk | Berens River | Ehatesaht | Mistawasis | Nak'azdli | Bande des Innus de Pessamit | T'it'q'et | Atikameksheng Anishnawbek | Première Nation Behdzi Ahda" | Lower Similkameen | Première Nation Wahgoshig | Première Nation Sumas | Gitsegukla | Chawathil | Première Nation des Chippewas of Rama | Long Plain | Scowlitz | Soowahlie | Première Nation The Key | Premières Nations Tla-o-qui-aht | Première Nation Ts'kw'aylaxw | Première Nation du traité 4-1874 Waywayseecappo | Lheidli T'enneh | Peguis | Seton Lake (Tsal'ahl) | Première Nation Stellat'en | Lake St. Martin | Acadia | Little Saskatchewan | Première Nation Poplar River | Gouvernement de la Première Nation Roseau River Anishinabe | Première Nation Shackan | Première Nation Skownan | Cook's Ferry | O'Chiese | Nation crie d'Opaskwayak | Première Nation Sandy Bay Ojibway | Saugeen | Semiahmoo | Première Nation Doig River | Nation crie no 440 d'Enoch | Première Nation Jean Marie River | Little Shuswap Lake | Micmacs de Gesgapegiag | Nation Mi'kmaq de Paqtnkek | Sipekne'katik | Skowkale | Première Nation Tseycum **PREMIÈRES NATIONS AVEC CERTIFICATION DU RENDEMENT FINANCIER :** Bande indienne Osoyoos | Nation Songhees | Première Nation Tzeachten | Sts'ailes | Première Nation Membertou | Bande Millbrook | Première Nation Taku River Tlingit | Première Nation Tsawout | Nation We Wai Kai | Bande Moricetown | Première Nation Splitsin | Première Nation Metlakatla | Première Nation Shxwha:y Village | Nation Tsleil-Waututh | Première Nation Wasauksing | Tk'emlups te Secwepemc | Première Nation Kitselas | ?aqam | Conseil des Montagnais du Lac Saint-Jean | Kwadacha | Nation Lil'wat | Douglas | Lax Kw'alaams | Nation Siksika | Bande indienne Skeetchestn | Première Nation Squiala | Première Nation Nipissing | Fisher River | Penticton | St. Theresa Point | Première Nation Wet'suwet'en | Première Nation Cowichan Tribes | Bande Nadleh Whut'en | Première Nation Sliammon | Première Nation des Chippewas of the Thames | Première Nation K'omoks | Bande indienne Upper Nicola | Kanaka Bar | Bande indienne Lower Kootenay | Williams Lake | Mohawks de Bay of Quinte | Heiltsuk | Bande Seabird Island | Bande Yellow Quill | Première Nation Malahat | Bande indienne Lower Nicola | Première Nation Leq'a:mel | Bande des Innus de Pessamit | Première Nation Black River | Bande Millbrook | Nak'azdli | Nation crie de Peter Ballantyne | T'it'q'et | Première Nation ?Akisq'nuk | Ebb and Flow | Ehatesaht | Mistawasis | Atikameksheng Anishnawbek | Première Nation Behdzi Ahda" | Lower Similkameen | Première Nation Wahgoshig | Première Nation Sumas | Berens River | Premières Nations Saulteau | Première Nation des Chippewas of Rama | Rolling River | Soowahlie | Premières Nations Tla-o-qui-aht | Première Nation The Key | Première Nation du Traité 4-1874 Waywayseecappo | Lheidli T'enneh | Seton Lake (Tsal'ahl) | Lake St. Martin | Acadia | Première Nation Shackan | Cook's Ferry | O'Chiese | Nation crie d'Opaskwayak | Saugeen | Première Nation Skownan | Nation crie no 440 d'Enoch | Little Shuswap Lake | Première Nation Membertou | Nation Mi'kmaq de Paqtnkek | Skowkale | Première Nation Doig River | Première Nation Glooscap **PREMIÈRES NATIONS AVEC CERTIFICATION DES SGF** Première Nation Membertou | Nation Lil'wat | Nation Tsleil-Waututh | Première Nation Nipissing



FIRST NATIONS
FINANCIAL MANAGEMENT BOARD
LE CONSEIL DE GESTION FINANCIÈRE
DES PREMIÈRES NATIONS

100, rue Park Royal Sud, bureau 905
West Vancouver (Colombie-Britannique) V7T 1A2
TÉLÉPHONE : 604 925-6665 SANS FRAIS : 1 877 925-6665
TÉLÉCOPIEUR : 604 925-6662 COURRIEL : mail@fnfmb.com
www.fnfmb.com

